

Plan d'action phytosanitaire

En route pour sa mise en œuvre !

17.326



Date

Mercredi 4 octobre 2017

Lieu

Agrilogie Marcelin
Auditoire RP1-29 (rez supérieur)
Av. de Marcelin 29
1110 Morges VD
+41 (0)21 557 92 50

Public

Conseillers, conseillères, collaborateurs des stations phytosanitaires cantonales, collaborateurs des organisations professionnelles agricoles, services cantonaux. Toutes les cultures sont concernées.

Responsables

Philippe Droz, AGRIDEA
Jacques Dugon, AGRIDEA

Contexte

La Confédération a mis en consultation un plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires. Ce plan sera probablement publié en septembre 2017. Dans les mesures retenues, la vulgarisation est souvent citée comme responsable de leur mise en œuvre. Simultanément, deux initiatives populaires circulent pour récolter des signatures : l'une vise à l'interdiction des produits de synthèse en Suisse a et l'autre voudrait priver de paiements directs les exploitations qui en utilisent. On le voit, ce thème est très fortement médiatisé et occupe une préoccupation de nombreux citoyens et consommateurs et toute l'agriculture.

Objectifs

Les participants sont en mesure de développer des actions concrètes dans le cadre du plan d'action phytosanitaire et pour ce faire, ils :

- prennent connaissance des objectifs du plan d'action phytosanitaire et du rôle attendu des différents groupes de multiplicateurs pour sa transmission à la pratique ;
- prennent connaissance des programmes à disposition et d'exemples couronnés de succès ;
- peuvent identifier les besoins pour que les actions soient concrètes et coordonnées ;
- reçoivent la documentation actuelle disponible pour l'amélioration des pratiques phytosanitaires.

Méthodes

Présentations diverses et table ronde pour identifier les actions à entreprendre.

Programme détaillé

Mercredi 4 octobre 2017

- 08h30 Accueil café-croissant à la cafétéria du rez inférieur**
- 09h00 Présentation des objectifs du plan d'action phytosanitaire et des attentes des offices**
 - Mise en œuvre par la Confédération
 - Ressources à disposition
 - Attentes vis-à-vis de la vulgarisation, des branches, des firmes et des praticiens
 - Echanges avec la salle
- Jan Waespe, OFAG
jan.waespe@blw.admin.ch
- 10h00 Appropriation d'un programme national au plan régional**
 - Comment multiplier ?
 - Quels sont les facteurs de réussite ?
- François Cena, Chambre d'agriculture des Savoies
francois.cena@smb.chambagri.fr
- 10h35 Pause**
- 10h55 Facteurs de réussite d'un projet ressource**
 - Exemple d'action entreprise en Suisse : projet bernois de protection des plantes
- Michel Gygax, Station phytosanitaire du canton de Berne
michel.gygax@vol.be.ch
- 11h30 Présentation des outils (programmes à disposition)**
 - Exigences pour l'acceptation d'un programme 77a et 62a, contributions à l'efficacité des ressources, amélioration structurelles et autres programmes. Quel programme privilégier dans quelles circonstances ?
 - Potentiel de mise en œuvre
 - Durabilité des actions
- Ruth Badertscher, OFAG
ruth.badertscher@blw.admin.ch
- 12h05 Documentation à disposition**
 - Fiches, sites Internet, etc.
- Philippe Droz, AGRIDEA
philippe.droz@agridea.ch
- 12h15 Méthodes pour limiter les contaminations**
 - Introduction
 - Nouveau kit de transfert de solutions phytosanitaires liquides sécurisé
 - TOPPS : Optimisation du pulvérisateur, limiter les risques de dérive, protection personnelle
- Anna Bozzi, Scienceindustries
anna.bozzi@scienceindustries.ch
- 12h45 Repas de midi**
- 13h45 Protection de l'utilisateur**
 - Comment améliorer la sécurité de l'utilisateur ?
 - Quels besoins complémentaires ?
- Olivier Sanvido, SECO
olivier.sanvido@seco.admin.ch
- 14h20 Favoriser les bonnes pratiques professionnelles : outils pour une vulgarisation coordonnée**
 - Projets en cours base de données phyto et analyse d'exploitations
 - Besoins, possibilités de collaboration supracantonale, rôle d'AGRIDEA
- Dominique Dietiker, AGRIDEA
dominique.dietiker@agridea.ch
- 14h45 Pause**
- 15h00 Table ronde** avec la participation de l'OFAG, CSP, AGORA, scienceindustries, SPAA, SECO et AGRIDEA.
 - Comment les organes de vulgarisation peuvent-ils soutenir la concrétisation du plan d'action des produits phytosanitaires ?
 - Quels sont ses besoins ?
- Modération J. Dugon, AGRIDEA
jacques.dugon@agridea.ch
- 16h00 Evaluation**
- Tous
- 16h10 Fin de la journée**

Informations pratiques

Inscription

Via shop.17.326 ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Mardi 26 septembre 2017

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.

Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Philippe.droz@agridea.ch

jacques.dugon@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 220.-/jour**

Autres participant-e-s : **CHF 340.-/jour**

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à CHF 40.- et **sont comprises dans le forfait.**

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Talon d'inscription

Cours 17.326

Plan d'action phytosanitaire :

En route pour sa mise en œuvre !

Mercredi 4 octobre 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Lieu :

Organisme :

Tél :

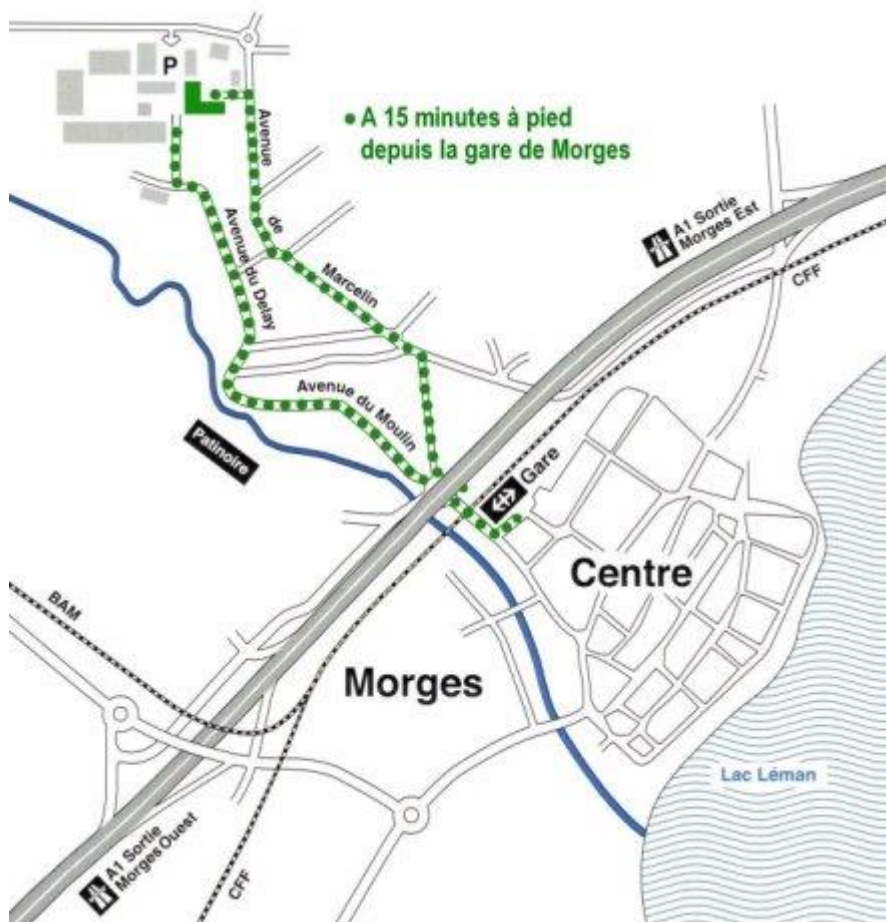
E-Mail :

Participation le 04.10.2017	<input type="checkbox"/>	Arrivée En transports publics	<input type="checkbox"/>	Avec le véhicule d'un-e autre participant-e	<input type="checkbox"/>	J'arriverai avec mon propre véhicule immatriculé (n° de plaque) :*	Dans ma voiture, j'ai prévu de transporter (nom des participant-e-s) :	_____

* Des contrôles sont faits sur le parking de Marcelin. Chaque véhicule (n° de plaque) doit être annoncé.

Inscription via [Shop 17.326](http://Shop.17.326), ou en complétant et envoyant le talon d'inscription par e-mail à cours@agridea.ch ou par fax au 021 617 02 61.

Plan



Accès à pied : 15 à 20 min. de la gare de Morges.

Accès en transports publics : depuis la gare de Morges, prendre le bus no [703](#) en direction d'Echichens/Haute-Pierre, descendre à l'arrêt Grassey, puis 5 min. à pied ;
ou bus [724](#) en direction de Marcelin.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.cff.ch.